



Absence de réponse de la Commission européenne à des objections formulées, en vertu de la directive de l'UE sur les ascenseurs, contre une mesure prise par une autorité nationale de surveillance

Affaire ouverte

Affaire 1249/2022/JL - Ouvert le 21/07/2022 - Décision le 21/09/2022 - Institution concernée Commission européenne |